

M. Simpson a discuté de l'effet du contrôle des exportations sur ces types d'État. Il ne peut que ralentir les «proliférateurs latents», lesquels sont plus vulnérables au contrôle des exportations. La plupart du temps, leurs installations sont assujetties aux garanties internationales, et il est facile de les repérer s'ils essaient de fabriquer une arme atomique. Pour les «proliférateurs imprévisibles», toute la gamme des moyens de non-prolifération peut être appliquée. En particulier, il faut chercher à contrôler le plus possible le mouvement des matières hautement fissiles, surtout que le désarmement des supergrands va augmenter sur le marché la quantité disponible d'uranium enrichi et de plutonium. Quant aux États technologiquement développés, il n'y a pas grand chose à faire pour les arrêter, s'ils décident un jour d'acquérir la bombe.

Les principales tendances actuelles de la non-prolifération sont les suivantes :

- La crise irakienne a stimulé les efforts en faveur de la réglementation des exportations. Le Groupe de Londres des fournisseurs nucléaires (GLF) a repris de la vigueur. Les garanties complètes ont de plus en plus d'adeptes. Les efforts de non-prolifération dans le cadre du COCOM et du Régime de contrôle des technologies relatives aux missiles (RCTM) reprennent. L'Allemagne et le Japon sont disposés à utiliser leur influence en faveur de la non-prolifération nucléaire.
- Le nombre des adhésions au TNP augmente, et les États qui ne tiennent pas à signer le Traité ont la possibilité de créer leurs propres accords de non-prolifération, tout comme l'ont fait le Brésil et l'Argentine.
- Il y a une volonté politique pour renforcer le système des garanties internationales.
- Les États-Unis ne sont plus le centre de gravité du régime de non-prolifération. Celui-ci se situe maintenant au sein d'une *troïka* américano-européano-japonaise.